

Ecrit par le 22 juillet 2024

La Ville d'Avignon maintient son soutien à l'activité

Aides aux commerçants et artisans, déroulement des festivités de fin d'année, risques sanitaire ou d'attentat, solidarité avec les plus fragiles... Cécile Helle, maire d'Avignon, et Claude Nahoum, son 1^{er} adjoint, font le point sur les différents mesures de soutien de la commune en cette fin 2020.

« Nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans, nos forains et nos entreprises viennent de subir un confinement, puis un été sans festival et enfin un second confinement, constate Cécile Helle, maire d'Avignon. [Nous avons donc décidé de poursuivre notre effort dans cette période difficile afin de favoriser la reprise économique.](#) » Si dès le 1^{er} confinement la Ville a décidé la gratuité des loyers, charges et droits d'occupation du domaine public, elle a voulu étendre cette mesure à l'ensemble de l'année. Ainsi, la gratuité des redevances d'occupation du domaine public concédé par la Ville aux cafetiers, restaurateurs et forains pour l'année 2020, sera aussi appliquée à la période d'avant le confinement.

Au total ce sont 320 cafetiers et restaurateurs, 150 forains (marchés hebdomadaires, brocantes, producteurs et marchés aux livres) et 120 occupants divers (Petit train, manèges, étalages ...) qui sont concernés. Rappelons que la Ville avait déjà décidé l'instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques dont la surface est inférieure à 400 m². Au total, ce sont plus de 2 000 commerces qui ont pu en bénéficier dès cette année

Des conséquences budgétaires importantes

« L'ensemble de ces mesures représente de nombreuses recettes en moins, insiste la maire d'Avignon. Ce n'est donc pas une décision neutre pour les finances de la Ville », dont [le plan d'action et d'investissement lié directement à la crise du Covid-19 est aujourd'hui évalué à plus de 8,5 M€.](#)

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et dans l'espoir d'un déconfinement, la Ville lance également une campagne de communication multimédia afin d'inciter les Vauclusiens à consommer local. Ainsi, à l'instar de ce qui avait été réalisé au mois de juillet dernier, la municipalité de la cité des papes va mettre à l'honneur, dès la fin du mois de novembre, les commerces de proximité. Cette campagne sera quotidiennement relayée sur les réseaux sociaux de la ville et de la Fédération des commerçants et artisans. « La vie dans notre ville c'est eux qui la portent », insiste l'élue.

Pour cela, la commune d'Avignon entend particulièrement s'appuyer sur commerces.avignon.fr, la

Ecrit par le 22 juillet 2024

'market place' créé lors du premier confinement. Cette dernière, conçue par la société avignonnaise Ambition-web basée à Agroparc, référence déjà à ce jour près de 400 commerçants et producteurs locaux. « Pour les commerçants non encore inscrits, se référencer est un jeu d'enfant : rendez-vous sur commerces.avignon.fr, cliquer sur Producteur je m'inscris, ou Commerce je m'inscris. Renseigner la fiche et le tour est joué », explique la Ville.

A l'occasion des fêtes, le site se met d'ailleurs aux couleurs de Noël et s'enrichit de nouvelles rubriques : 'Mes cadeaux de Noël', avec un choix d'idées cadeau proposées par les commerçants, 'Mon Noël gourmand' (épiceries fines, traiteurs, produits gourmets...) et 'Des chefs pour Noël', pour ceux qui ne souhaitent pas se mettre aux fourneaux grâce à des repas confectionnés par des chefs avignonnais.

Les festivités de Noël maintenues pour l'instant

En l'état, les festivités de Noël sont maintenues et la parade prévue le 27 novembre est reportée, pour l'instant, au 4 décembre.

« Il est essentiel qu'Avignon s'habille et s'anime de Noël, rajoute Cécile Helle. Cependant avec les contraintes sanitaires et le fort risque attentat nous avons convenu, avec le préfet de Vaucluse, d'attendre l'intervention du président de la République (ndlr : prévue la semaine prochaine) afin de décider quoi que ce soit concernant les fêtes de fin d'année. »

« La ville est aussi solidaire des plus fragiles », complète Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire. Cette sensibilisation passe notamment par le soutien aux associations caritatives intervenant auprès des plus démunis. Si certaines d'entre elles, comme la Banque alimentaire de Vaucluse qui s'interroge sur les dons à recevoir lors de leur traditionnel week-end de collecte intervenant cette année en plein confinement (ndlr : les 27 et 28 novembre), ont manifesté leurs inquiétudes sur des points bien particuliers, les autres associations ont exprimé deux besoins essentiels : la nécessité de mobiliser un plus grand nombre de bénévoles et un approvisionnement élargi en produits de type gel hydroalcoolique, et denrées de type produits laitiers, légumes et fruits.

Mobilisation citoyenne et approvisionnements courts

Pour le premier aspect, la Ville a de nouveau, fait un appel au bénévolat auprès des agents de la collectivité. Elle vient aussi de créer une réserve citoyenne de la Ville d'Avignon afin de répondre à ces situations d'urgence. A ce jour, près d'une quarantaine de volontaires sont déjà entré en contact avec ce dispositif (contact : 40 90 80 84 19).

Pour l'approvisionnement en produits frais, la Ville a renforcé le dispositif mis en œuvre dès le premier confinement et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un achat hebdomadaire par la Ville auprès de producteurs locaux de produits frais qui sont directement livrés aux associations en ayant fait la

Écrit par le 22 juillet 2024

demande. Les associations bénéficiaires de cet accompagnement sont les Restos du cœur, l'Épicerie sociale et solidaire de la Reine Jeanne, l'Épicerie sociale et solidaire de Montfavet, le Secours populaire, Soif d'apprendre, Entente et partage (épicerie Solidaire de la Croix des Oiseaux).

Les produits sont actuellement achetés auprès de Local en Bocal, Rippert, un groupement des producteurs, la Scop (Société coopérative et participative) 'Des pieds et des mains', la Légumerie de Solène et la Fromagerie du Ventoux. Par ailleurs, une enveloppe supplémentaire de 40 000 € euros vient d'être débloquée pour l'achat de laitage principalement portant ainsi à plus de 108 000 € sur l'année 2020 de produits au bénéfice des associations caritatives.

Solidarité avec toutes les générations

Pour les seniors, la Ville rappelle que, [dès le 29 octobre, elle a réactivé sa cellule solidarité seniors](#). Depuis sa création le 17 mars dernier, cette cellule a émis et reçu 16 800 appels concernant principalement la distribution de masques, la distribution des attestations de déplacement pré-remplies, le portage de repas ainsi que la distribution de corbeilles solidaires, gratuitement ou à prix modique. Depuis le deuxième confinement près de 800 appels ont été déjà passés permettant de traiter plus de 600 demandes. Le dispositif des corbeilles solidaires, permettant de répondre aux besoins en approvisionnement en denrées alimentaires ou d'hygiène, a également été étendu aux personnes en grande précarité, aux personnes victimes de violences conjugales et aux étudiants les plus défavorisés. Ainsi, grâce à un partenariat avec l'Université d'Avignon près de 800 corbeilles vont être financées. De quoi permettre d'assurer la gratuité de ces corbeilles au bénéfice de 50 étudiants les plus en difficultés. Même démarche conjointe avec la mission locale (une quarantaine de bénéficiaires) et l'Ordre de Malte (40 paniers en moyenne distribués chaque semaine).

50 % des subventions 2021 pour les associations

Dans le cadre de son soutien aux acteurs culturels et sportifs, la Ville d'Avignon a décidé de verser 50 % des subventions 2021 afin de leur permettre de mieux faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire. Dans un premier temps, cette mesure concerne les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon ainsi que les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du fonds d'urgence du Festival Off. En tout, 24 associations ont été retenues, sur 41 dossiers reçus, sur des critères d'éligibilité comme « les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur. » D'autres demandes d'associations seront étudiées lors des prochaines semaines.

Avignon : mise en place d'un protocole sanitaire relatif à l'utilisation des salles municipales



Afin de permettre une reprise des activités associatives dans les salles municipales dès le lundi 28 septembre, la [Ville d'Avignon](#), en accord avec la [Préfecture de Vaucluse](#), met en œuvre un protocole exceptionnel qui devra impérativement être signé par toute association utilisatrice.

Ecrit par le 22 juillet 2024

A la veille de la reprise des activités culturelles, artistiques et sportives nécessitant l'utilisation de salles municipales, les services préfectoraux demandent que les utilisateurs des locaux mis à leur disposition par les collectivités soient informés des consignes de sécurité sanitaires à mettre en œuvre pour se protéger et protéger les autres, conformément aux directives gouvernementales.

Respect des gestes barrière et de la distanciation physique, respect du nombre maximum de personnes autorisées, respect d'un délai de carence de 15 minutes entre deux créneaux de mise à disposition, désignation d'un interlocuteur Covid-19 et tenue d'un registre des utilisateurs... le 'protocole sanitaire Covid-19', consultable ci-dessous, liste les mesures à suivre par les associations dès lors qu'elles utilisent une salle municipale.

[Avenant-aux-conventions-d'utilisation-et-de-mise-a-disposition-des-locaux-municipauxTélécharger](#)

EDF accorde 6 000 € d'aides à quatre associations vaclusiennes

Écrit par le 22 juillet 2024



FONDATION GROUPE **edf**

Dans le cadre de la crise sanitaire et sociale générée par le coronavirus, la Fondation Groupe EDF s'est mobilisée à travers plusieurs fonds afin de venir en aide aux plus démunis. À travers son mécénat territorial d'urgence, la fondation a recueilli plus de 50 000 € pour la région Paca. Dans le Vaucluse, EDF va accorder 6 000 € d'aides à quatre structures qui œuvrent dans le cadre de la crise sanitaire en cours.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Ainsi, 3 000 € iront aux Restos du cœur en Vaucluse qui offrent à chaque personne dans le besoin sans exception un panier lui permettant de préparer quotidiennement un repas complet. 1 000 € seront reversés à l'association 'Le village' basée à Cavaillon qui accueille, héberge et participe à la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation de grande précarité. Le centre social 'Lou Tricadou' de Carpentras, qui vient en aide aux familles précaires, recevra aussi 1 000 €. Enfin, l'association carpentrassienne 'Art & vie de la rue', qui œuvre dans l'apprentissage des arts et de la culture comme approche sociale dans les quartiers défavorisés, bénéficiera également de 1 000 €.

A noter que cette action est complémentaire aux dispositifs mis en place par le groupe au début de la crise sanitaire à savoir : la suspension, jusqu'au 1er septembre, des réductions ou interruptions de fourniture d'électricité et des pénalités de retard de paiement pour les clients particuliers, l'assouplissement des échéanciers de paiement pour les clients en difficultés, l'accélération du paiement des factures vers les fournisseurs TPE et PME et le report des factures pour les clients professionnels éligibles au Fonds de solidarité.

Les inscriptions sont ouvertes pour le Forum 2020 des associations d'Avignon

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le 6 septembre prochain se tiendra le traditionnel Forum des associations sur les berges du Rhône du côté de l'île de la Barthelasse. Les organismes souhaitant y participer doivent obligatoirement s'inscrire avant le 30 juin 2020 auprès de :

- Pierre Leydier de la Direction des Sports pour les associations sportives : pierre.leydier@mairie-avignon.com. 04 90 16 31 06
- Sofia Lefort de la Direction Vie Participative pour toutes les autres associations : vie.associative@mairie-avignon.com. 04 32 76 84 64

10e semaine de l'environnement

Ecrit par le 22 juillet 2024

**LES ASSOCIATIONS
LATITUDES
ET
ACTES**

PRÉSENTENT
LA 10 ÈME ÉDITION DE...

**LA SEMAINE DE
L'ENVIRONNEMENT**

DU 4 AU 7
MARS 2020 À AVIGNON

ATELIERS, CONFÉRENCES,
VELOCUTION,
SOIRÉE FESTIVE SANS
ÉLECTRICITÉ ...

4 MARS - CENTRES SOCIAUX
MONFLEURY
ET CROIX DES OISEAUX

5 MARS - AVIGNON UNIVERSITÉ
AGROPARC

6 MARS - AVIGNON UNIVERSITÉ
CENTRE

7 MARS - PLACE DU PALAIS ET
FERME SURIKAT & CO
(BARTHELASSE)

TOUT LE PROGRAMME CI-DESSOUS

Asso Latitudes ACTES AVIGNON UNIVERSITÉ grand avignon

Les associations avignonnaises, Latitudes et Actes (Acteurs pour la culture, le tourisme et l'économie solidaire) organisent la 10e semaine de l'environnement.

L'événement, porté au niveau national par le réseau Grappe (Groupement d'associations porteuses de projets en environnement), proposera des activités et animations sous la forme d'ateliers participatifs (conférences, spectacles et jeux) dans divers endroits d'Avignon : intramuros, Champfleury, Croix des Oiseaux, Campus universitaires Jean-Henri Fabre à Agroparc et Hannah-Arendt dans le centre-ville ainsi que sur l'île de la Barthelasse.

Du mercredi 4 au samedi 7 mars. Avignon. 06 95 16 00 41. Programme : [facebook.com/sdeavignon](https://www.facebook.com/sdeavignon)